

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Pour diffusion libre et immédiate

Chavannes-de-Bogis, le 2 juillet 2025

**En Terre-Sainte, l'Association pour l'Enfance et la Jeunesse (APEJ) aura dès août 2026 une crèche supplémentaire, d'une capacité de 22 places, à Tannay**

Pour les communes de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay, l'APEJ exerce les compétences et assume les tâches dévolues aux Communes en lien avec l'accueil de jour et la gestion de structures d'accueil collectives préscolaires notamment.

**Besoins en structures préscolaires**

L'APEJ exploite actuellement 4 crèches sur le territoire de Terre Sainte, pour un total de 188 places d'accueil préscolaires :

- Crèche de la Poussinière à Crans, 22 places
- Crèche des Petits Lutins à Chavannes-des-Bois, 44 places
- Crèche Easy Kids à Founex, 44 places
- Crèche des Coppalines à Coppet, 78 places

Le besoin de développer des places d'accueil en crèche pour les enfants de 0 à 4 ans est avéré, comme le confirment les études démographiques menées par la Fondation pour l'Accueil de jour des Enfants (FAJE). Dans le cadre de la reconnaissance du réseau par la FAJE pour la période 2025–2030, un objectif quantitatif a été fixé : la création de 48 nouvelles places d'accueil préscolaires d'ici à 2030.

**Une opportunité**

En janvier 2023, l'APEJ avait écrit à l'ensemble des Municipalités de Terre Sainte pour faire part de ce besoin en leur demandant de nous contacter si elles avaient une possibilité d'implantation de crèche dans leur commune, soit par la transformation d'un local comme cela a été réalisé à Crans ou par une nouvelle construction comme à Chavannes-des-Bois.

Au cours de l'été 2024, l'APEJ a été sollicitée par la Commune de Tannay, intéressée à implanter une crèche de 22 places dans l'immeuble « Floréal », récemment acquis et en cours de rénovation. Ce projet s'inscrivait pleinement dans la stratégie du Comité de Direction, qui vise à développer des structures d'accueil de petite taille dans les villages ne disposant pas encore de crèche.

L'APEJ a présenté à son Conseil Intercommunal du 20 mai 2025 un préavis portant sur la prise en charge des coûts d'exploitation d'une nouvelle structure d'accueil collectif préscolaire à Tannay (crèche).

Le préavis ayant été accepté, l'Association se réjouit d'aller de l'avant avec ce projet qui permettra dès août 2026 d'augmenter le nombre de places d'accueil subventionnées proposées aux familles.

**Description du projet**

La crèche sera sur deux étages, avec une surface intérieure de 212 m<sup>2</sup>, ainsi qu'un espace extérieur privatif de 74m<sup>2</sup> (jardin et balcon). Le projet a été développé en étroite collaboration avec les services cantonaux (Office de la Consommation et Service cantonal de l'accueil de jour des enfants, anciennement OAJE) afin de vérifier que les locaux proposés satisfassent aux exigences.

La commune de Tannay sera le Maître d'ouvrage et future propriétaire ; c'est donc la Commune de Tannay qui aura la maîtrise des aspects techniques du projet. Ceux-ci seront bien entendu décidés d'entente avec l'APEJ, afin que le projet réponde à la demande formulée par cette dernière, ainsi qu'aux besoins des utilisateurs et aux normes cantonales.

### **Un effort à poursuivre**

Cette nouvelle crèche de 22 places sur le territoire de Terre Sainte permet de s'approcher des objectifs de développements fixés, sans toutefois les atteindre. L'APEJ demeure attentive et ouverte à de nouveaux projets susceptibles de renforcer l'offre d'accueil préscolaire, que ce soit par l'implantation d'une nouvelle structure dans le cadre d'un projet communal ou par le développement d'une collaboration avec une ou plusieurs crèches privées de Terre Sainte.

### **Renseignements :**

Madame Stéphanie EMERY | Présidente du Comité de Direction de l'APEJ | 079 300 58 78 |  
[s.emery@mies.ch](mailto:s.emery@mies.ch)

## L'APEJ en quelques points

**Association intercommunale regroupant 9 communes** : Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay. Association de Communes fonctionnant avec un Comité de direction et un Conseil intercommunal.

Entrée en activité le 01.01.2022 pour remplacer l'ASCOT et l'AJET, l'APEJ assume les obligations des communes membres définies par la LEO (loi sur l'enseignement obligatoire) et la LAJE (loi sur l'accueil de jour) [www.apej.ch](http://www.apej.ch)

**Missions** : Assumer les tâches dévolues aux communes en lien avec l'enseignement obligatoire (bâtiments scolaires, transport des élèves, restaurants scolaires, devoirs surveillés), l'accueil de jour (gestion du réseau d'accueil de jour pré et parascolaire) et la gestion de structures d'intérêt public (bibliothèque, ludothèque, animation socio- culturelle)

**Le Comité de direction** : Il est composé de 9 membres, représentant les Municipalités des neuf communes membres.

Stéphanie Emery (Présidente), Mies  
Lucie Kunz-Harris (Vice-Présidente), Founex  
Marc Meyer, Bogis-Bossey  
John Tendon, Chavannes-de-Bogis  
Keri Anderson Sparks, Chavannes-des-Bois  
Nathalie Helmers, Commugny  
Judy Rachoulis Hedinger, Coppet  
Vincent Chevalley, Crans  
Michaël Schlegel, Tannay

**Structures sous sa gestion** : 2 restaurants scolaires, 4 crèches, 7 UAPE et 1 APEMS, 1 pôle d'accueil en milieu familial (AMF), un centre de jeunes et de loisirs, l'accueil vacances, une bibliothèque et une ludothèque intercommunale, un travailleur social de proximité.

**Collaborateurs** : l'APEJ emploie 200 collaborateurs (130 EPT).

**Elèves scolarisés** : près de 2000 élèves de la 1P à la 11S (primaires et secondaires)

**Enfants accueillis** : 1350 enfants fréquentent les structures d'accueil de jour